



FICHE DE POSTE
CADRE DE SANTÉ (F/H)

Classification : P1
N°2023-62

Page 5/5

PÔLE BSM
50 % HAD 16-24

Informations Générales

Intitulé du poste :

- Cadre de Santé (F/H)

Responsable hiérarchique :

- FF Cadre Supérieur de Santé – Assistante de pôle : Madame CLUZEAU
- Coordonnateur Général des soins : Monsieur Marc FLOREAN

Responsable fonctionnel :

- Madame le Docteur Karine JEZEQUEL : Chef de Pôle BSM – Bordeaux Santé Mentale

Médecins responsables des unités

- Madame le Docteur Karine JEZEQUEL
- Monsieur le Docteur Xavier HENRY : HAD 16/24 ans

Lieux de travail :

- HAD 16/24 ans : CGM du BSM Bâtiment 047 - CH Charles Perrens

Références réglementaires et/ou institutionnelles

- VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 332-15 à L 332-17, L 352 à L 352-4, L 352-6.

Missions et activités du poste

Missions générales du poste :

Assurer l'encadrement de l'équipe HAD 16-24

- Organiser l'activité paramédicale centrée sur la prise en charge des patients hospitalisés en HAD 16/24 ans
- Accompagner l'équipe soignante dans l'atteinte de leurs missions : soins ambulatoires intensifs pour les jeunes patients âgés de 16 à 24 ans en HAD ,
- Animer l'équipe en prenant en compte la spécificité de la structure
- Assurer au regard du projet médical du pôle, un bon fonctionnement d'ensemble et veiller à maintenir une organisation cohérente dans la qualité et la sécurité des soins



FICHE DE POSTE
CADRE DE SANTÉ (F/H)

Classification : P1
N°2023-62

Page 5/5

- Assurer une communication et une collaboration entre les différentes structures intra et extra-hospitalières, les structures médico- sociales, et avec l'ensemble des partenaires intervenant dans les prises en charge

Activités principales :

- Il assure et garantit, dans le respect du projet médical du pôle, le bon fonctionnement et le suivi de l'activité HAD 16/24 ans en collaboration avec l'ensemble des partenaires et structures associés aux différentes prises en charge
- Il collabore avec les médecins responsables de l'unité et avec l'ensemble des partenaires associés aux soins
- Il participe à des actions de santé publique avec des partenaires sociaux ou associations d'usagers ou familles de personnes souffrants de troubles psychiatriques
- Il organise, planifie les soins et coordonne les prises en charge des patients
- Il veille au respect des droits des patients (adultes, mineurs)
- Il assure une interface institutionnelle avec les unités du pôle, du CHCP, les structures sociales, médico sociales, le réseau et partenaires associés aux soins
- Il coordonne la gestion des places en HAD
- Il s'assure de la bonne tenue du dossier patient informatisé et de la bonne saisie de l'activité
- Il organise des temps de réunions avec l'équipe et il est force de propositions
- Il exerce son autorité hiérarchique sur les agents placés sous sa responsabilité
- Il assure la gestion et la régulation de l'équipe pluridisciplinaire
- Il élabore les plannings des agents et veille à l'application des règles DRH
- Il est le référent Qualité GR pour l'HAD 16-24
- Il met en œuvre et veille au respect des procédures et protocoles dans le domaine de la qualité et de la sécurité (préventions et gestions des risques)
- Il veille au respect et à l'organisation du circuit du médicament
- Il participe au projet de déploiement de la télémédecine
- Il élabore un bilan annuel d'activités pour l'HAD en collaboration avec le gestionnaire de pôle
- Il s'inscrit dans un processus d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles au sein de l'équipe
- Il mobilise les compétences individuelles et collectives
- Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la procédure d'entretien annuel d'évaluation et de formation des agents placés sous son autorité, qu'il accompagne et soutient dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux.
- Il informe les agents de son service sur leurs droits et devoirs en matière de formation professionnelle. Conformément à ses missions décrites dans la charte de formation continue, il organise leur formation au travers du plan de formation continue de l'établissement ainsi qu'au regard du projet de pôle et des unités.
- Il assure l'accueil et l'encadrement des stagiaires.
- Il participe à la permanence cadre les soirs et week-ends selon un calendrier établi par la direction des soins.
- Il participe aux projets d'établissement et de pôle avec les équipes soignantes dont il assure



FICHE DE POSTE

CADRE DE SANTÉ (F/H)

Classification : P1
N°2023-62

Page 5/5

pour ce qui le concerne sa mise en œuvre

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplômes requis :

- Diplôme d'État de Cadre de Santé.

Connaissances :

- Il connaît le projet d'établissement et la politique générale de la santé
- Il possède des connaissances en droit hospitalier, dans la réglementation des droits des patients, en particulier concernant les hospitalisations des mineurs
- Il possède des connaissances dans l'organisation des soins en intra et en extra hospitalier
- Il a une bonne connaissance des dispositifs HAD
- Il connaît les protocoles et procédures internes à l'établissement.
- Il connaît le cadre légal du fonctionnement des structures de soin et de l'hospitalisation en ambulatoire

Savoir être :

- Il est responsable et déterminé dans ses actions.
- Il possède de bonnes capacités d'écoute et de négociation
- Il a de bonnes capacités à communiquer avec les différents interlocuteurs institutionnels et tous les professionnels agissant dans la prise en charge des patients.
- Il est vigilant à promouvoir une autonomie professionnelle dans le cadre des prises en charge soignantes.
- Il est capable d'animer, de mobiliser son équipe afin de mener à bien les projets
- Il sait se situer dans une perspective d'évaluation de ses propres pratiques professionnelles
- Il sait faire preuve d'une bonne maîtrise de soi
- Il sait repérer les situations difficiles et génératrices de difficultés dans les différentes prises en charge et orienter en conséquence
- Il sait s'intégrer dans les différents contextes de travail
- Il sait s'adapter aux différentes pratiques soignantes et à leurs logiques spécifiques
- Il fait preuve d'équité
- Il est respectueux d'une éthique professionnelle

Savoir faire :

- Il prend en compte les évolutions des projets médicaux, l'évolution de la demande de soins et le parcours de soin sur le territoire
- Il sait tenir le rôle de référent auprès des différents partenaires
- Il sait dégager des priorités avec les équipes médicales tout en préservant une offre de soins diversifiée et adaptée aux besoins de la population



FICHE DE POSTE
CADRE DE SANTÉ (F/H)

Classification : P1
N°2023-62

Page 5/5

- Il accompagne chaque membre de l'équipe soignante à trouver sa place dans le projet de l'unité
- Il évalue les pratiques soignantes dans le respect des organisations
- Il valorise le travail de l'équipe
- Il accompagne les professionnels de l'équipe lors de prises en charge complexes
- Il maintient une cohésion d'équipe
- Il assure une bonne diffusion de l'information.
- Il est capable de conduire des entretiens individuels dans le cadre de l'évaluation professionnelle annuelle.

Relations internes :

Responsables fonctionnels :

Médecin Chef de PÔLE BSM :

- Me le Docteur Karine JEZEQUEL

Médecins référents des structures :

- Madame le Docteur Karine JEZEQUEL HAD 16/24
- Monsieur le Docteur Xavier HENRY : HAD 16/24

Relations internes au Centre hospitalier Charles Perrens

- Les médecins , Psychologues , les Cadres et Soignants du pôle ,les assistantes sociales, le gestionnaire de pôle
- Les Secrétaires médicales du pôle
- Les équipes des unités intra et extra-hospitalières
- Les Directions fonctionnelles du CHCP
- Le Cadre Supérieur de Santé

Relations externes pour les H AD 16-24 :

- Les unités de soins de pédopsychiatrie,
- ASE, Parquet, milieu scolaire
- L'ensemble des acteurs de la filière adolescent
- les services d'urgence pour l'évaluation initiale (hôpital pédiatrique, SECOP , UHCD
- les structures d'hospitalisation (USAA, UPSILON, SUHEA, UMPAJA, UTCA, Bethanie)
- les structures ambulatoires (UTAA, CMPEA, HDJ de crise).



FICHE DE POSTE
CADRE DE SANTÉ (F/H)

Classification : P1
N°2023-62

Page 5/5

Spécificités du poste

- Poste à 50 %
- Forfait cadre
- Remplacement des cadres du pôle BSM (période de CA – Absences) selon une organisation interne

E.P.I.: Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, implique l'obligation du port des Equipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.